



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Paris, le 29 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marisol TOURAINE et Ericka BAREIGTS réaffirment leur soutien aux établissements de santé guyanais

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, et Ericka BAREIGTS, ministre des Outre-mer, poursuivent leur engagement pour garantir à la population de Guyane une offre de soins pérenne et de qualité.

S'agissant du Centre hospitalier Andrée Rosemon de Cayenne (CHAR), établissement de référence en Guyane, une aide en fonctionnement exceptionnelle de 20 millions d'euros lui sera attribuée dès 2017 pour qu'il puisse reconstituer sa trésorerie et régler ses dettes courantes sans tarder. Cet effort significatif permettra de normaliser les relations entre cet établissement et ses fournisseurs.

Par ailleurs, l'Etat attribuera au CHAR les aides garantissant la mise en œuvre de son programme d'investissement de 40 millions d'euros, dont les études préalables sont lancées en accord avec le comité interministériel pour la performance et la modernisation de l'offre de soins (COPERMO).

S'agissant du centre médico-chirurgical de Kourou (CMCK), un engagement réciproque est pris entre l'Etat et la Croix-Rouge Française pour définir ensemble les meilleures voies pour l'avenir de cet établissement, indispensable à l'équilibre de l'offre de soins en Guyane. La Croix-Rouge française accepte de renoncer à toute cession à un opérateur privé à but lucratif, sous réserve que l'Etat s'engage à la reprise de l'établissement par un nouveau gestionnaire dans un cadre d'intérêt général.

Dans les prochains jours, le ministère des Affaires sociales et de la Santé et la Croix-Rouge française étudieront ensemble toutes les pistes envisageables pour donner un nouveau départ au CMCK et s'engageront sur une solution à mettre en œuvre au cours des prochaines semaines. Des solutions pérennes seront apportées à ce centre hospitalier, qui prendra place durablement dans l'offre de soins guyanaise, au bénéfice de la population et de ses salariés.

Cet engagement de l'Etat s'inscrit dans une série d'actions continues, comme en témoignent la stratégie de santé mise en place en Guyane et les soutiens récents apportés au Centre hospitalier de l'Ouest guyanais (CHOG).

Les ministres entendent poursuivre cette action qui s'intégrera dans le cadre des autres échanges intervenant actuellement avec les acteurs guyanais.

Contacts presse :

Cabinet de Marisol TOURAINE : 01 40 56 60 65 – cab-ass-presse@sante.gouv.fr

Cabinet d'Ericka BAREIGTS : 01 53 69 26 74 – nompresse@outre-mer.gouv.fr